Manuel pour le dénombrement des ménages



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
DEMARRAGE DE L'APPLICATION DENOMBREMENT	4
1 Instructions étape par étape	4
2 Menu principal	5
3 Segmentation de la grappe	5
4. Enregister la liste de ménage dans la grappe	7
5. Finalisation du dénombrement dans une grappe	11
6. Rapport des structures dénombrés dans la grappe	12

INTRODUCTION

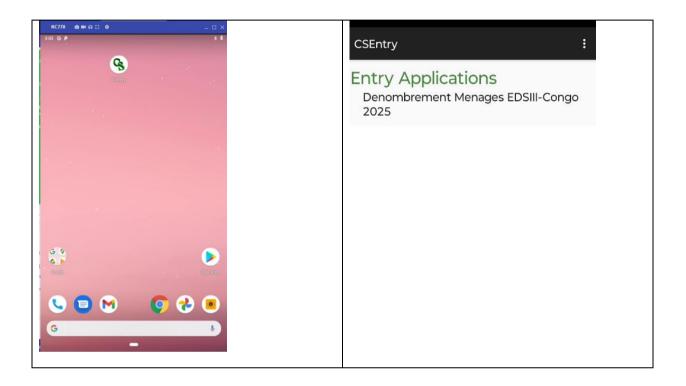
Ce document présente les principaux composants des interviews sur place assistées par tablette (CAPI) pour le dénombrement des ménages (HH-Listing) et pour le système de bureau central utilisé en conjonction avec l'opération dénombrement. Le document explique le rôle et les responsabilités des agents recenseurs ainsi que ceux de l'administrateur du système du bureau central.

DEMARRAGE DE L'APPLICATION DENOMBREMENT

1 Instructions étape par étape

Pour démarrer le menu dénombrement ménages, suivez les étapes indiquées ci-dessous.

Cliquez sur l'application CSEntry



Sur l'écran suivant, sélectionnez « Dénombrement Ménages EDSIII-Congo 2025 » dans la liste.

L'écran de démarrage du système d'inscription s'affiche après quelques instants.

Le système HH-Listing vous demandera de compléter ou de confirmer deux informations importantes à des fins d'authentification. Il s'agit, dans l'ordre où le système les demandera :

- 1. Votre code d'agent recenseur
- 2. Le numéro de la grappe avec lequel vous travaillez/allez travailler

Le curseur commence dans le champ avec l'étiquette « Introduction » et dans la zone des questions, une introduction de bienvenue s'affiche, suivie d'une instruction « Appuyez sur n'importe quelle touche pour continuer ». Comme recommandé, appuyez sur le touche Entrée, le système se déplacera vers le champ de l'énumérateur et vous demandera de sélectionner votre nom/code. Pour sélectionner votre nom, cliquez sur le petit cercle à côté de votre nom, vous pouvez également taper le numéro de code de votre agent recenseur. Le système vous demande ensuite d'entrer le numéro de la grappe dans lequel vous allez travailler. Comme décrit dans l'introduction, les codes de l'agent recenseur sont stockés dans le fichier « Personnel de terrain » et les grappes valides sont stockées dans le fichier « Grappes ». En

saisissant le numéro de la grappe, le système connaît toutes les variables géographiques associées à la grappe.

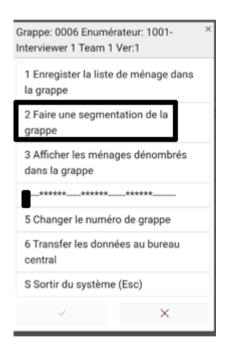
Après avoir saisi le numéro de la grappe, le système CAPI passe au champ « Option ». À ce stade, le système est prêt à afficher le menu principal de HH Listing.

Veuillez vous assurer que les informations fournies dans la zone des questions (nom de l'agent recenseur et numéro de la grappe) sont correctes et que les informations géographiques affichées dans le formulaire correspondent au groupe dans lequel vous travaillez.

2 Menu principal

L'application HH-Listing téléchargera automatiquement toutes les données collectées sur le cloud à l'aide du serveur CSWeb, à chaque fois que le menu est exécuté.

Une fois le téléchargement terminé, l'application affichera le menu principal.

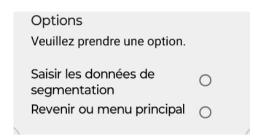


Le menu principal permet d'accéder à toutes les tâches que les enquêteurs peuvent effectuer. Il s'agit notamment de démarrer ou de modifier la liste des ménages de la grappe, de faire la segmentation de la grappe, et d'envoyer des données au bureau central à l'aide du système CSWeb.

3 Segmentation de la grappe

Lorsque l'équipe arrive dans une grappe, les enquêteurs doivent décider si la grappe doit être segmenté. En général, le DHS recommande qu'une grappe doive être segmentée s'il est censé compter plus de 500

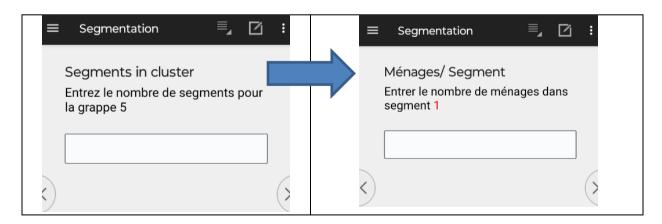
ménages. Si la décision est de segmenter la grappe, l'option 1 du menu principal HH Listing doit être sélectionnée. Après avoir sélectionné l'option 1, l'écran suivant s'affiche.



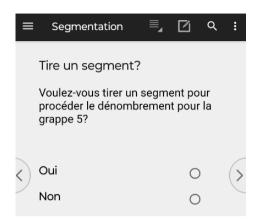
Les agents recenseurs ont deux options. Les enquêteurs peuvent revenir au menu principal (option 2, si par exemple la segmentation n'est pas nécessaire) ou ils peuvent commencer à saisir le nombre estimé de ménages pour chaque segment. Le système permet de segmenter une grappe en un maximum de 20 segments différents. Le système ne permet pas de segmenter une grappe si les ménages ont déjà été saisis dans l'écran de liste des ménages, comme nous le verrons plus loin. Si les ménages ont déjà été saisis, le message d'erreur ci-dessous s'affiche et en principe, seule l'option 2 pour revenir au menu principal est autorisée.



Pour commencer le processus de segmentation, entrez l'option 1. Le système demandera alors le nombre de segments spécifié pour la grappe. Entrez le nombre de segments. Une fois cela fait, le système demandera à tour de rôle le nombre de ménages dans chaque segment.



Une fois que les ménages de tous les segments ont été saisis le curseur se déplace vers le champ «Tire un segment ? ».



Dans ce champ, le système demande à l'utilisateur de confirmer s'il souhaite finaliser la segmentation. Si la réponse est « non », toutes les informations saisies sont ignorées et le système retourne au menu principal. Si la réponse est oui, le système calcule le pourcentage du nombre cumulé de ménages et sélectionne au hasard l'un des segments, comme le montre la figure ci-dessous. Le système remplit automatiquement les champs :

- 1. Segment sélectionné : indique essentiellement l'un des nombreux segments définis pour que la grappe sélectionné au hasard soit répertorié
- 2. Nombre de ménages dans le segment sélectionné Ce champ indique le nombre de ménages dans le segment sélectionné. Il est prévu qu'il s'agisse du nombre de ménages à inscrire dans le cadre de l'opération d'inscription des ménages pour la grappe
- 3. Total des ménages dans la grappe Ce champ est important, car il sera utilisé pour calculer le poids de l'échantillon à la fin de l'enquête.



À ce stade, la carte du segment sélectionné doit être marquée. Le système reviendra au menu principal.

Notez qu'il n'est pas possible d'utiliser l'option de segmentation ou de modifier les informations de segmentation précédemment saisies une fois que le processus de dénombrement des ménages a commencé.

4. Enregister la liste de ménage dans la grappe

Pour commencer le dénombrement des ménages dans la grappe, utilisez l'option 1 dans le menu principal « 1 Enregister la liste de ménage dans la grappe ».

Le système affiche un formulaire permettant d'enregistrer les ménages dans la grappe. Le système affichera des informations sur la grappe, y compris les noms de province, de département, de commune et de localité. Il est important de vérifier attentivement ces informations pour s'assurer que le numéro de la grappe a été correctement saisi.



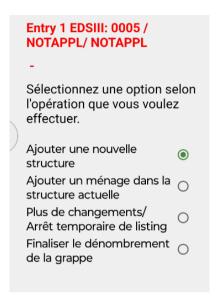
Le champ de segment contient le numéro du segment de la grappe à lister. Si la grappe n'est pas segmenté, la valeur de zéro est attribuée à ce champ. Si la grappe est segmenté, le champ contient le numéro du segment sélectionné de manière aléatoire par l'algorithme de segmentation.

Le champ « Ménages » indique le nombre de ménages à répertorier pour la grappe. Si la grappe n'est pas segmentée, le nombre de ménages est celui fourni à partir des dernières données du recensement et la valeur provient du fichier des grappes. Si la grappe est segmenté, le nombre de ménages correspond au nombre de ménages du segment qui a été sélectionné de manière aléatoire par le système.

Le champ « Fermée » contient la date à laquelle le dénombrement pour la grappe est terminée. Le fichier commence avec une valeur de zéro et lorsque l'enquêteur décide que tous les ménages ont été répertoriés, il remplit ce champ avec la date à laquelle cette décision a été prise

Les enquêteurs peuvent ajouter de nouvelles structures ou de nouveaux ménages (option 1) à la liste ou insérer des structures ou des ménages dans des ménages ou des structures précédemment enregistrés (option 2). Ils peuvent également utiliser l'option 9 « Annuler » pour quitter le formulaire sans modifications. La plupart du temps, les enquêteurs utilisent l'option 1 pour ajouter des structures ou des

ménages. La première fois que cette option est sélectionnée, le curseur se déplace vers la ligne 1 de la liste. Lorsque cette option est utilisée après que certains ménages sont déjà enregistrés, le curseur se déplace sur la ligne suivante en blanc dans la liste afin de pouvoir enregistrer les nouveaux ménages.



L'option 1 (Ajouter une nouvelle structure) est utilisée pour enregistrer les nouvelles unités d'habitation. L'option 2 (Ajouter un ménage dans la structure actuelle) est utilisée lorsqu'il y a plus d'un ménage dans le même logement. Cette option est également utilisée pour les logements multiples, mais peut également être utilisée pour les logements individuels lorsque plus d'un ménage y vit. L'option 8 (Arrêter temporairement la liste HH) est utilisée pour arrêter la liste HH de la grappe avec l'intention de reprendre le travail ultérieurement. L'option 9 (Finaliser le dénombrement pour la grappe) est utilisée après avoir enregistré tous les ménages du groupe. Lorsque cette option est utilisée, le système remplit le champ « Fermé » en haut du formulaire avec la date à laquelle l'option a été utilisée.

Une fois les options 1 ou 2 sélectionnées, le système vous demandera les informations suivantes:

- 1. Adresse du structure
- 2. Utilisation de la structure
- 3. Type de structure

Ensuite, le système demandera à l'utilisateur s'il souhaite prendre les coordonnées GPS. L'utilisateur peut choisir de les prendre à ce moment-là ou de les prendre plus tard. Si l'option de prendre les coordonnées GPS est prise, le système prendra les coordonnées quatre fois. Une fois les coordonnées prises, un message confirmera qu'elles ont été mesurées. Cliquez sur « Ok » pour continuer.

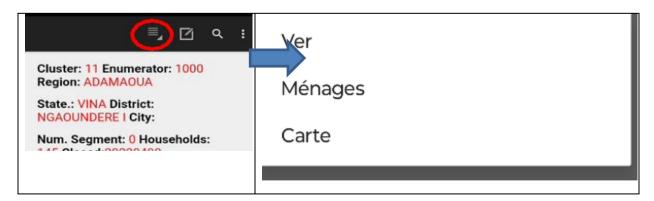
Entry 1 EDSIII: 0005 / NOTAPPL/ Entrez 1 pour capturer les Entrez 1 pour capturer les NOTAPPL coordonnées pour le coordonnées pour le lecture No. 4 lecture No. 1 Sélectionnez une option en fonction de l'action à faire : 1 Si l'appareil n'a pu acquérir Pour copier les coordonnées du Si l'appareil n'a pu acquérir ménage précédent. 2-Pour aucun signal, saisissez 3 prendre les coordonnées GPS Message (60058) pour revenir au du maintenant. 3-Pour ne denombrement de E Lecture GPS effectuée avec succès: prendre pas les coordonnées menages 39.007545 N -77.063420 W maintenant. 9-Option utilisée pour remplacer les OK coordonnées d'un ménage qui les possède déjà Capture des coordonnes Prendre les coordonnées \bigcirc Revenir au denombrement de menages/menu principal maintenant Avancer au prochaine \bigcirc prelevement Ne pas prendre les 0 Revenir au denombrement coordonnées pour le moment de menages/menu principal Remplacer les coordonnées existantes

Une fois les coordonnées GPS prises, le système demandera des informations sur les éléments suivants :

- 1. Si la structure est utilisée comme résidence
- 2. Le nom du chef de ménage (ce champ est obligatoire)
- 3. Numéro de téléphone du ménage. Notez que ce champ est facultatif, si aucun numéro de téléphone n'est disponible, cliquez sur la flèche droite pour laisser le champ vide. Si un nombre est saisi, il doit comporter 9 chiffres sans espaces ni caractères non numériques.
- 4. Notes sur le ménage (facultatif).

Affichage d'une liste des ménages saisis

Parfois, il peut être utile de pouvoir voir une liste de tous les ménages/structures saisis. Le système CAPI offre la possibilité de générer une liste de tous les ménages inscrits à tout moment. Pour générer la liste, cliquez sur le bouton de la barre d'outils CAPI en haut à droite de l'écran, puis sélectionnez « Ménages ». Le système affichera alors un tableau contenant des informations sur les ménages saisis.

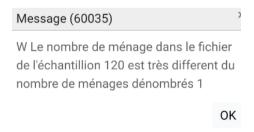


5. Finalisation du dénombrement dans une grappe

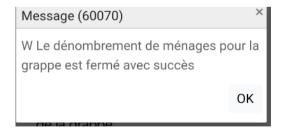
Lorsque les enquêteurs ont terminé la saisie pour toutes les structures/ménages de la grappe ou du segment, ils doivent confirmer que l'opération dénombrement pour la grappe est terminée. Pour ce faire, lorsque le CAPI atteint le **champ Intr** après le dernier ménage listé, les enquêteurs doivent sélectionner l'option 9 dans le menu des options « Finaliser le dénombrement de la grappe ».



Une fois cette option sélectionnée, le système compare le nombre de ménages dénombrés avec ceux provenant des données du recensement ou de la procédure de segmentation (comme décrit précédemment). Si le nombre de ménages dénombrés ne correspond pas à moins de 30 % des ménages attendus, un message s'affiche.

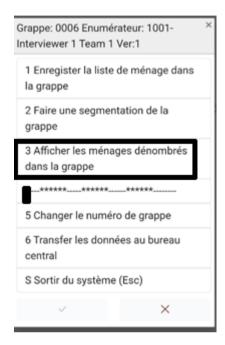


Enfin, le système affiche un message pour confirmer que la liste de la grappe a été finalisée :



6. Rapport des structures dénombrés dans la grappe

L'option 3 du menu principal est conçue pour aider les enquêteurs à vérifier l'état de l'opération de dénombrement des ménages dans la grappe. Ce rapport peut être produit à tout moment au cours du processus d'inscription.



Le rapport présente toutes les informations recueillies dans le cadre de l'opération de dénombrement des ménages. Le rapport est divisé en trois composantes principales : les ménages saisis dans le système au moment de la production du rapport, la segmentation le cas échéant et les coordonnées GPS si elles ont déjà été recueillies au moment de la production du rapport.